



# Programme de préparation à l'investissement

## Première étape des demandes : lettre d'intention

### Critères d'éligibilité des demandes de subvention

**Date limite : 2 octobre 2020**

Pour qu'une demande soit admissible, elle doit être accompagnée d'une demande de subvention remplie en [ligne ici](#).

Nous demandons les renseignements suivants :

- 1. Renseignements relatifs à l'organisme dont :** le nom de l'organisme, le numéro d'organisme de bienfaisance ou le statut de donataire reconnu, le numéro d'organisme à but non lucratif (dans les cas de partenariats avec un organisme de bienfaisance ou un donataire reconnu), les coordonnées et la mission
- 2. Renseignements relatifs à l'initiative d'innovation sociale/d'entreprise à vocation sociale dont :** la région où aura lieu l'initiative, les personnes et les communautés desservies ainsi que le montant total demandé à la Fondation canadienne des femmes.
- 3. Questions relatives à la demande dont :** la description et le but de l'initiative, de quelle façon vous planifier générer des revenus et les principaux partenariats.

**Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec nous :**  
(416) 365-1444 ou 1 (866) 293-4483

**Phaedra Maicantis** [socialinnovation@canadianwomen.org](mailto:socialinnovation@canadianwomen.org)  
(Administratrice des subventions) **poste 263**

**Sally Dimachki** [sdimachki@canadianwomen.org](mailto:sdimachki@canadianwomen.org)  
(Gestionnaire, Programme de préparation à l'investissement) **poste 261**

Pour consulter la foire aux questions et les consignes de rédaction des demandes, visitez notre [site web ici](#).

## À propos de la Fondation canadienne des femmes

La Fondation canadienne des femmes est un organisme phare du mouvement pour l'égalité des genres au Canada. À travers le financement, la recherche, la défense des intérêts et le partage des connaissances, la Fondation s'emploie à susciter un changement systémique afin de permettre l'inclusion de toutes les femmes. En appuyant des programmes communautaires, la Fondation renforce la capacité des femmes et des filles à pouvoir agir pour se sortir de la violence et de la pauvreté et renforcer leur estime de soi et leur leadership.

Fondée en 1991 pour répondre à un besoin criant en matière de philanthropie à l'intention des femmes, la Fondation canadienne des femmes est aujourd'hui l'une des plus importantes fondations du genre au monde. Avec l'aide de ses donateurs et donatrices, la Fondation a recueilli plus de 90 millions de dollars et subventionné plus de 1 900 programmes partout au pays. Les programmes de la Fondation s'attaquent aux causes fondamentales des problématiques qui touchent les femmes et les filles et aident ces dernières à surmonter les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées.

La Fondation canadienne des femmes vise à être inclusive d'une grande diversité de personnes de tout genre et de toute orientation sexuelle. Nos efforts tendent avant tout à venir en aide aux personnes qui rencontrent un plus grand nombre d'obstacles et qui n'ont pas accès aux services adéquats. Cela comprend celles qui s'identifient comme femmes, filles, trans, genderqueer, non-binaires et 2SLGBTQI+.

### Notre approche en matière de subventions

« Tant que nous n'aurons pas toutes réussi, aucune de nous n'aura réussi. »  
– Rosemary Brown, mère fondatrice, Fondation canadienne des femmes.

La Fondation canadienne des femmes priorise l'inclusion et tient compte des obstacles en matière d'accessibilité. En ce qui a trait à l'attribution de subventions, notre vision de l'égalité des genres pour toutes s'exprime par la priorité que nous accordons aux femmes, aux filles et aux personnes trans, bispirituelles et non binaires qui font face à des obstacles multiples.

Nous reconnaissons les historiques et effets continus de la colonisation, du racisme, de la violence et de l'exclusion. Conséquemment, la Fondation canadienne des femmes a choisi de centrer son travail sur ces communautés :

- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires issues des **Premières Nations et des communautés métisses et inuites**
- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non-binaires **noires**
- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires **en situation de handicap**
- ✓ Les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, en questionnement, intersexes, pansexuelles, androgènes et asexuelles (2ELGBTQI+)

## Ce que nous finançons

- ✓ Les programmes pour les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires **qui font face à des obstacles multiples et reçoivent peu de services**, y compris les personnes issues des Premières Nations, les Métisses et les Inuites, les personnes noires et les personnes racisées, les personnes vivant en milieu rural ou nordique, les personnes 2ELGBTQI+, les personnes à faible revenu, les personnes âgées, réfugiées, immigrantes ou sans statut, les personnes en situation de handicap et/ou sourdes, ainsi que les jeunes ;
- ✓ Les projets dans lesquels les **participant-e-s sont des leaders** ;
- ✓ Les projets qui **tiennent compte des réalités des participant-e-s**, par exemple en offrant un service de garde, du transport adapté et du soutien en défense de droits et intérêts ;
- ✓ Les projets ayant établi des **partenariats** avec d'autres organismes locaux de femmes ou organismes communautaires qui ont de l'expérience de travail auprès des femmes, des filles, des personnes trans, bispirituelles et non binaires ;
- ✓ Les organismes **populaires** à budget modeste ;
- ✓ Les projets, dont le matériel, la structure organisationnelle, etc. comportent manifestement une **analyse de genre** ;
- ✓ Les projets où le financement de la Fondation contribue à **mobiliser d'autres fonds**

## La Fondation canadienne des femmes ne finance pas

- ✗ Les individus ;
- ✗ Les agences gouvernementales fédérales, provinciales ou municipales et les commissions scolaires (elles peuvent être impliquées dans le projet, mais la subvention sera directement accordée à l'organisme communautaire) ;
- ✗ Les organismes à but lucratif ;
- ✗ Les événements de financement ;
- ✗ Les conférences ;
- ✗ Les projets hors du Canada ;
- ✗ Les projets qui ne sont pas exclusivement ou principalement axés sur les femmes, les filles et les personnes trans, bispirituelles et non binaires ;
- ✗ Le financement de déficit ou d'urgence ;
- ✗ Les films ou vidéos (à moins qu'ils ne s'inscrivent dans un projet plus vaste) ;
- ✗ Les dépenses en capital ;
- ✗ La formation en autodéfense (si c'est l'unique composante du projet).

## Admissibilité aux subventions

Les demandeurs doivent être des organismes de bienfaisance enregistrés OU des organismes à but non lucratif détenant un numéro d'organisme de bienfaisance valide émis par l'Agence du revenu du Canada OU une municipalité ou une bande des Premières Nations désignée comme donataire reconnue par l'Agence du revenu du Canada.

Si votre organisme NE DÉTIENT PAS le statut d'organisme de bienfaisance ou n'est pas donataire reconnu, nous pouvons accepter une demande présentée en partenariat avec un autre organisme de bienfaisance incorporé dont le mandat correspond au projet. Le conseil d'administration de l'autre organisme portera la responsabilité fiscale de la subvention et sera légalement responsable de veiller à ce que les fonds soient dépensés aux fins de bienfaisance prévue. Le conseil d'administration devra signer une lettre d'entente et travailler en partenariat avec l'organisme responsable de la mise en œuvre du projet.

## À propos des subventions du Programme de préparation à l'investissement

### Financement disponible

Environ 40 subventions, chacune pouvant aller jusqu'à **50 000 \$**, seront allouées aux organismes.

Veuillez prendre note que nous n'accepterons qu'une seule demande par organisme au sein de ce volet de financement.

Si la Fondation canadienne des femmes a déjà financé un projet, vous pouvez postuler à nouveau pour un service ou un soutien en lien avec le même projet si vous pouvez démontrer comment ce financement avancera votre préparation à l'investissement.

## Critères spécifiques au programme

Dans l'évaluation des demandes de subvention, nous tiendrons compte des critères généraux pour l'ensemble des subventions de la Fondation canadienne des femmes ainsi que des critères suivants :

### Initiative d'innovation sociale/d'entreprise à vocation sociale :

- La **clarté** du projet d'entreprise
- La **faisabilité potentielle** ou la **viabilité** de l'initiative
  - Une réponse à un besoin validé pour des individus ou pour une communauté
  - Un produit ou service adapté et destiné aux besoins identifiés
  - Évidence d'un modèle d'affaires solide
- L'**impact** potentiel de l'initiative (la portée et la profondeur de l'impact) :
  - En matière de défis sociaux et environnementaux
  - Sur les femmes et autres groupes marginalisés (tels qu'énumérés dans ce document)
- Le **moment** (l'opportunité) de la demande (un moment charnière ou décisif pour le financement de cette entreprise)

- L'impact **général** sur l'organisme (en quoi le renforcement des capacités profitera à l'organisme demandeur, par exemple, ou pour les partenaires)
- Le soutien de la collectivité ou des bailleurs de fonds
  - Un **appui et une adhésion confirmés au projet**, sous forme de financement, d'évaluation des besoins ou d'une demande à laquelle répondrait ce produit, ce service ou cette politique, consultations communautaires, etc.

#### **Organisme :**

- Un **organisme solide** avec des antécédents vérifiés
- Une **équipe solide** ouverte à apprendre et à investir du temps et de l'énergie
- De l'ouverture à participer au suivi et à l'évaluation

#### **Pour les groupes émergents :**

- **Partenariats importants** avec l'appui de la communauté
- Un **leadership solide** ouvert à investir du temps et de l'énergie
- De l'ouverture à participer au suivi et à l'évaluation

#### **Concordance :**

- Un projet aligné sur les **objectifs du Programme de préparation à l'investissement**
- Un **projet qui cible** des populations marginalisées

## **Critères de sélection**

De plus, les critères suivants qui s'appliquent à toutes les subventions de la Fondation canadienne des femmes seront également utilisés pour évaluer les demandes.

- ✓ La pertinence de l'approche pour les participant-e-s de la région concernée ;
- ✓ La philosophie de l'organisme et son expérience auprès de la collectivité concernée ;
- ✓ L'alignement du programme sur les critères énoncés et sur la vision et la mission générale de la Fondation canadienne des femmes ;
- ✓ La clarté et la viabilité des idées ainsi que l'évaluation réaliste des objectifs du programme et des éventuels défis et difficultés ;
- ✓ Les effets et répercussions durables, au-delà de la période de subvention ;
- ✓ La capacité de l'organisme à réaliser le travail et à trouver les autres fonds nécessaires si la demande adressée à la Fondation canadienne des femmes ne sert qu'à couvrir une partie des coûts ;
- ✓ Une capacité avérée à appliquer une analyse différenciée selon le genre à la problématique ciblée et à offrir un programme fondé sur une approche féministe intersectionnelle ;
- ✓ L'ouverture de l'organisme à intégrer d'autres approches et une disposition à mettre de nouvelles idées à l'essai ;
- ✓ De l'expérience en matière de suivi et de documentation des apprentissages ainsi qu'une volonté de participer aux activités d'évaluation de portée nationale menées par la Fondation canadienne des femmes.
- ✓ Les partenariats avec des organismes qui ont de l'expérience en matière de prestation de programmes de ce type.

- ✓ La capacité d'offrir, soit au sein de l'organisme, soit au moyen de ressources externes confirmées, un large éventail de mesure d'aide et de services afin de garantir que les membres de la communauté soient en mesure de participer ou bénéficier pleinement, tels que : des services de garde, du transport.

## Traitement et date limite

La date limite pour présenter une lettre d'intention est le 2 octobre 2020, 23 : 59 h Heure standard du Pacifique.

Le processus de demande est un processus à deux étapes :

- Phase 1 : Lettre d'intention due le 2 octobre 2020
- Phase 2 : Les demandes retenues pour la deuxième étape seront invitées à soumettre une demande complète qui doit être présentée le 6 novembre 2020

Un comité consultatif de sélection formé de bénévoles provenant de partout au Canada et ayant de l'expérience en matière de l'innovation sociale, des entreprises à vocation sociale et de la finance sociale examinera les demandes. Ce comité, parmi lequel figurent aussi des partenaires, des donateurs et des représentantes de la Fondation canadienne des femmes, formulera des recommandations à l'intention du conseil d'administration de la Fondation quant aux projets à subventionner. Ce dernier donnera l'approbation finale pour toutes les subventions.

## Échéancier

14 septembre 2020	Lancement de la première étape des demandes de subvention : Lettre d'intention (LI)
2 octobre 2020	Date limite pour soumettre une lettre d'intention
16 au 19 octobre 2020	Tous les organismes qui ont soumis une demande sont avisés du statut de leur demande. Les projets sélectionnés pour passer à la deuxième phase sont invités à présenter une demande complète.
6 novembre 2020	Date limite pour soumettre une demande complète
Décembre 2020 – janvier 2021	Réunion du comité consultatif de sélection pour examiner les demandes et présenter des recommandations finales au conseil d'administration pour approbation
Février 2021	<b>Approbation par le conseil d'administration des subventions finales sélectionnées</b>
Février 2021	<b>Les projets sélectionnés et non sélectionnés sont avisés des décisions finales</b>

## Aide et information

Pour toute question au sujet de votre demande, veuillez consulter les consignes de rédaction des demandes ainsi que la foire aux questions (FAQ) sur notre [site web ici](#).

Pour toute question relative aux conditions d'admissibilité, aux problèmes techniques, au dépannage ou au processus de demande en ligne sur le portail, veuillez communiquer avec :

Phone : 416-365-1444

Fax : 416-365-1745

Toll free: 1-866-293-4483

TTY: 416-365-1732

Phaedra Maicantis (Administratrice des subventions) poste 263

[socialinnovation@canadianwomen.org](mailto:socialinnovation@canadianwomen.org)

Pour toute question relative au projet ou au PPI, veuillez communiquer avec :

Sally Dimachki (Gestionnaire, Programme de préparation à l'investissement) poste 261

[sdimachki@canadianwomen.org](mailto:sdimachki@canadianwomen.org)